

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 7 février 2012

CONSEIL DE PARIS

Conseil Général

Extrait du registre des délibérations

Séance du 6 février 2012

2012 DASCO 2G Subventions (106.684 euros) à divers collèges publics parisiens.

Mme Colombe BROSEL, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de l'Education et notamment ses articles L. 213-2 et R. 421-72 ;

Vu le projet de délibération, en date du 24 janvier 2012, par lequel M. le Président du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général, lui propose d'attribuer des subventions d'investissement à divers collèges publics parisiens ;

Sur le rapport présenté par Mme Colombe BROSEL, au nom de la 7e Commission,

Délibère :

Article 1 : Des subventions d'investissement sont attribuées comme suit à divers collèges publics parisiens, pour la réalisation de travaux :

Nom de l'établissement	Motifs	Montant
Collège Gauguin – 9è	Mise en conformité du système de sécurité incendie et du système de désenfumage du réfectoire	7.594 euros
Collège Michel – 10è	Fourniture et installation de vidéo projecteurs pour 6 salles de cours	10.656 euros
Collège Beaumarchais – 11è	Fourniture et pose de sonorisation avec ampli pour les bâtiments 1 et 2	3.830 euros
Collège Fournier – 11è	Fourniture et installation d'une ligne de self	29.458 euros
Collège Courtelaine – 12è	Mise en conformité du SSI, dessouchage et plantation d'un arbre	5.864 euros
Collège Moulin – 14è	Fourniture et pose d'un climatiseur dans le local serveur	5.481 euros
Collège Ronsard – 17è	Fourniture et pose d'un logiciel « arc-en-ciel » pour la gestion des repas	4.770 euros
Collège Césaire – 18è	Fourniture et pose de stores d'occultation pour les fenêtres du collège, mise en conformité du SSI	9.874 euros

Collège Coysevox – 18è	Création d'une ligne téléphonique interne	423 euros
Collège Philippe – 18è	Dessouchage et plantation de deux arbres	3.968 euros
Collège Delaunay – 19è	Abattage et arrachage d'arbres	2.248 euros
Collège Méliès – 19è	Abattage et arrachage d'arbres	3.408 euros
Collège Péguy – 19è	Dessouchage d'arbre	657 euros
Collège Varèse – 19è	Fourniture et pose d'un diffuseur de fin de cours pour la salle des professeurs	705 euros
Collège Mendès-France – 20è	Fourniture et installation d'un four mixte	17.748 euros
	Total	106.684 euros

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée sur le chapitre 20, nature 2043, rubrique 221, ligne de subvention DE 80005, mission 90010-75-030, du budget d'investissement du Département de Paris de l'exercice 2012, sous réserve de la décision de financement.

Article 3 : Chaque établissement rendra compte de l'utilisation des crédits alloués (descriptif des travaux et copies des factures).